



**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**(article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**Séance du 27 mai 2024 à 20 h 00**

Date de convocation : 21/05/2024

Nombre de conseillers : 12      Quorum : 7      Présents : 8      Pouvoir : 1

**Etaient présents :** Camille RÉGNIER, maire, Ana-Paula DUMARTEREY, Alain MARION, Mickaël AUDOUAL adjoints, , Céline DUBOIS, Sébastien RIMBOD, Olivier JULIA, Patrick FERRARIS

**Etaient excusés :** Stéphane MINCHIN (pouvoir donné à M. Olivier JULIA), Ingrid BOLDI, Christèle ZUCCOLO, Hélène GROSSELIN

**Secrétaire de séance :**

**N° 15/2024 : Révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) : débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**

Absence de Mickaël AUDOUAL

Délibération approuvée à 8 voix pour.

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme.

**N° 16/2024 : Règlement intérieur des services cantine et garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2024-2025**

Arrivée de Mickaël AUDOUAL.

Délibération approuvée par 9 voix pour.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur des services « cantine » et « garderie périscolaire » tel que proposé par Mme le maire, applicable à compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

**N° 17/2024 : Modification des contrats de location des salles communales – Salle des fêtes et salle multi-activités du parc Lucien Martin**

Délibération approuvée à 9 voix pour.

Mme le Maire explique à l'assemblée que suite à la suppression de la régie, la mairie ne peut plus accepter les paiements par chèque et les locataires des salles communales recevront un avis des sommes à payer par la trésorerie.

Le conseil municipal approuve la modification sur les contrats de location de la salle des fêtes et de la salle multi-activité tels qu'annexés à la présente délibération



A VIGNIEU, le 27 mai 2024  
Mme Camille RÉGNIER, maire